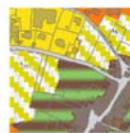
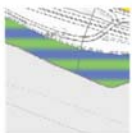
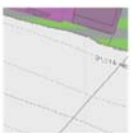
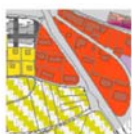
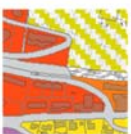
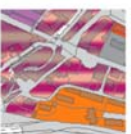
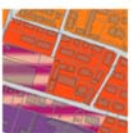
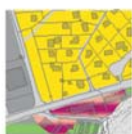


**Journée d'information consacrée à la  
révision des plans d'aménagement  
locaux, du 26 novembre 2019**

**Château de Neuchâtel**



Mesdames les présidentes,  
Messieurs les présidents,  
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,  
Mesdames et Messieurs,

Donnant suite à l'entrée en vigueur de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) au 1er mai 2019, le canton souhaite informer les communes et leurs mandataires du contenu des nouvelles règles. À cette occasion seront également présentées diverses thématiques en lien avec la révision des PAL.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons le 26 novembre dès 09h00 dans l'ancienne cuisine du Château pour prendre café et croissants, et à 09h30 dans la salle du Grand Conseil.

Si la matinée est conçue sous la forme d'exposés en plenum, les ateliers à choix de l'après-midi permettront d'approfondir les questions spécifiques de chacune et chacun.

Le lunch sera l'occasion de poursuivre les discussions de manière informelle autour d'un verre et de l'excellent repas préparé par « Les Fermières de l'Orée de Joux » !

Vous trouverez plus loin les informations pratiques relatives au bon déroulement de cette journée, et le plan des salles.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre présence, et nous nous réjouissons des échanges que nous aurons avec vous autour de ces thèmes.

N'oubliez pas de remplir la feuille d'évaluation sur cette journée et de la glisser dans la boîte prévue à cet effet en partant.

Cordialement

Le service cantonal de l'aménagement du territoire

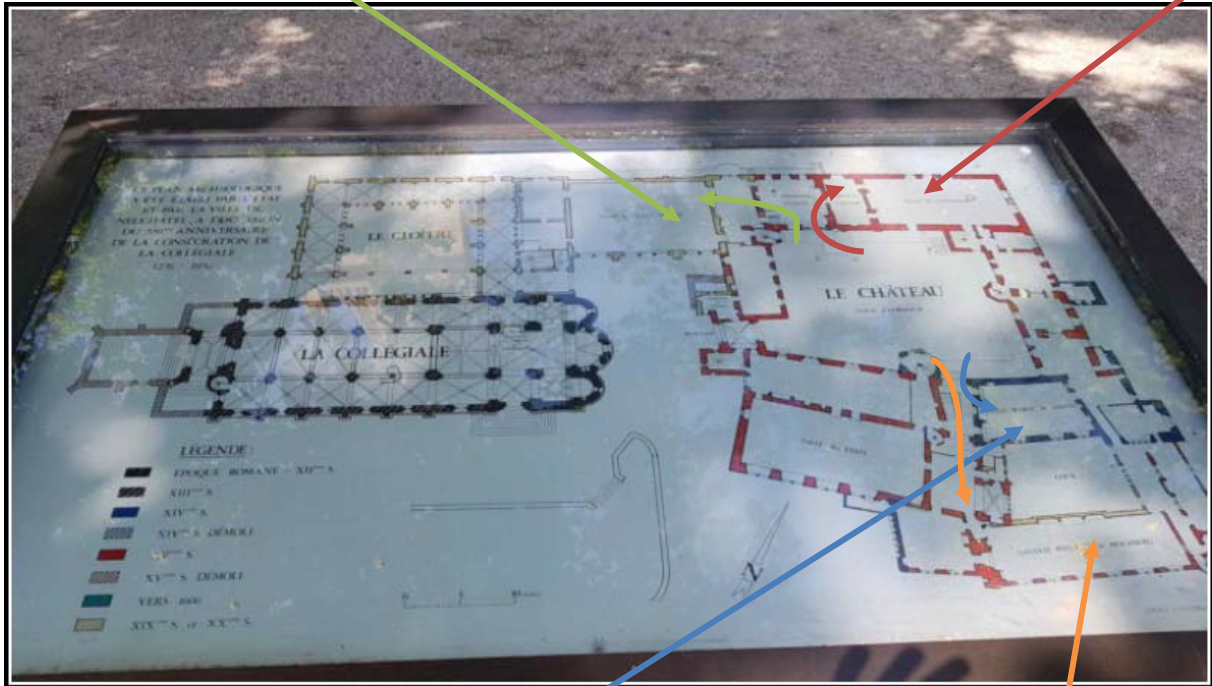
## Programme :

- 09h00 : Accueil : café et croissant
- 09h30 : Introduction par M. Laurent Favre, chef du département  
Organisation de la journée  
*M. Dominique Bourquin, aménagiste cantonal*
- 10h00 : Présentation des nouveautés de la loi cantonale sur  
l'aménagement du territoire  
*Patrick Jobin, juriste SAT*
- 10h45 : Pause
- 11h00 : Quand et comment faire une pesée des intérêts  
*Anne-Christine Evard Mesot, juriste SAT*
- 11h30 : Management des zones d'activités  
*Gabriel Jeanneret, aménagiste SAT*
- 12h00 : Prise en compte de la nature  
*Philippe Jacot-Descombes, conservateur de la nature SFFN*
- 12h15 : Lunch
- 13h30 : Ateliers à choix
- a) Transcription des cartes de Dangers naturels (*Salle Marie de Savoie*) *Christophe Dénervaud, géologue cantonal*
  - b) Transcription de l'espace réservé aux eaux (*Galerie Philippe-de-Hochberg*) *Marie Marquis aménagiste SAT*
  - c) Révision du plan directeur communal des chemins pour piétons (*Salle du Grand Conseil*) *Anne Babey, aménagiste SAT*
- 14h15 : Ateliers à choix
- d) Prise en compte des surfaces d'assolement dans les procédures de planification (*Salle Marie de Savoie*)  
*Mme Dominique Robyr Soguel, adjointe SAT*
  - e) Prise en compte des plans de quartier et plans spéciaux existants (*Salle du Grand Conseil*)  
*Mme Paula Casals, aménagiste SAT*
  - f) Qualité urbaine : définition des quartiers durables (*Galerie Philippe-de-Hochberg*)  
*M. Jean-Gabriel Tornay, resp.section aménagement local*
- 15h00 : Synthèse par Dominique Bourquin, aménagiste cantonal  
(*Salle du Grand-Conseil*)
- 15h30 : Fin de la journée

## Plan des salles

Salle du Grand Conseil (accès porte 8)

Salle des Chevaliers (accès porte 8)



Salle Marie de Savoie  
(accès porte 4, rez-de-chaussée, 1<sup>ère</sup> salle à gauche)

Galerie Philippe-de-Hochberg  
(accès porte 4, rez-de-chaussée, au fond à gauche)

### Distribution des salles :

Grand Conseil	Plenum matin	Synthèse après-midi
	atelier c	atelier e
Marie-de-Savoie	atelier a	atelier d
Philippe-de-Hochberg	atelier b	atelier f
Chevaliers	Café accueil	Repas
Sanitaires	Porte 8 (sous-sol)	Porte 3 (rez)